





ORGANISER UN ÉVÈNEMENT TVB DANS MON ENTREPRISE

- Le site sur lequel je souhaite organiser un évènement TVB compte salariés non cadres.
 - Moins de 100 salariés non cadres : Les rendez-vous de prévention et le Stand TVB ne sont pas adaptés à la taille de votre entreprise. Rendez-vous sur le site TVB pour trouver les <u>formations</u> <u>et autres actions de</u> prévention à déployer.
 - Plus de 100 salariés non cadres : CARCEPT Prev peut mettre à votre disposition des rendez-vous animés par des professionnels de santé, pris en charge par le fonds dédié au Haut Degré de Solidarité de la branche Transport. Vous vous engagez à :
 - ☐ nous faire parvenir votre demande 8 à 10 semaines avant la date envisagée,
 - ☐ mobiliser a minima 50 salariés non cadres le jour de l'événement,
 - ☐ préinscrire en amont des groupes de 8 à 12 personnes pour les ateliers d'1h, et organiser votre activité en conséquence,
 - ☐ mettre à disposition une salle et les équipements requis pour les différentes prestations sélectionnées.

VOS INFORMATIONS

Personne en charge de l'organisation :	Référent TVB (si différent)*
Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:
Fonction:	Fonction:
Tél:	Tél:
E-mail:	E-mail:
*Formé au programme et à l'activation de l'espace client, le	référent TVB deviendra l'interlocuteur TVB pour les salariés non cadres.
	B semaines à compter de la date d'envoi du formulaire) :
Amplitude horaire :	
□ journée (9h – 18h) □ demi-journée :	
Lieu du RDV de prévention (remplir 1 form	nulaire par site d'intervention) :
	N° SIRET :
Code postal : Ville :	
Je souhaite organiser :	
un <u>stand TVB</u> 🗖 oui 🗖 non	
un rendez-vous de prévention 🗖 oui	non (Si oui sélectionner les prestations au dos de ce document).

Merci d'envoyer ce formulaire dûment complété à l'adresse : prevention@carcept-prev.fr en indiquant en objet du mail «Organiser un évènement TVB dans mon entreprise». Après examen de votre demande, vous serez contacté au plus v

Après examen de votre demande, vous serez contacté au plus vite pour préciser les modalités de mise en place.

DÉFINISSEZ LE CONTENU DE VOTRE RENDEZ VOUS DE PRÉVENTION

Sélectionnez jusqu'à deux prestations (maximum) parmi la liste de conférences et ateliers proposés ci-dessous.

THÉMATIQUE	CONFÉRENCE	ATELIERS
Prévention santé et Hygiène de vie	□ Les clés du bien-être et de la santé : nutrition, activité physique, sommeil	☐ Trucs et astuces : alimentation et activité physique
		☐ Gestion de son quotidien et rythme de travail, s'organiser sur 24h
	Le coup de fatigue VS l'équilibre alimentaire	□ Bienfaits du sommeil
		☐ Bien dans son corps, bien dans sa tête
Risques cardio Vasculaires	☐ Sensibilisation aux facteurs de risque et prévention des risques cardio-vasculaires	☐ Gestes qui sauvent : massage cardiaque et défibrillateur
Nutrition		□ Bien déjeuner ! bien efficace
	☐ Sensibilisation au «bien manger» Finalement manger équilibré, qu'est-ce-que c'est ?	□ Se caler en horaires décalés – Bien manger à toute heure de la journée
	qu oot oo quo o oot .	□ Bilans Nutritionnels Personnalisés
Santé au travail	☐ Comment appréhender le stress et trouver son équilibre ?	□ Sophrologie / Yoga sur chaise
	☐ Maladies chroniques, handicap et activité professionnelle	☐ Impact des tensions et des émotions au volant
		☐ Réglages de son poste de travail
	☐ Gestes et postures	☐ Réglages du poste de travail : au bureau, poste administratif
Gestes et postures		□ Étirements derrière son bureau / Échauffement à la prise de poste
	☐ Mal de dos, lombalgie, hernie Qu'en est-il ?	☐ Manutention / Port de charges
		□ Mal de dos au bureau
Conduites addictives		☐ Jeux effets psychotropes : Addicto Quizz
	☐ Sensibilisation aux conduites addictives	□ Réseaux sociaux : Addicto Pixel
		☐ Testez vos réflexes ! (alcool)

Conformément à la réglementation en vigueur, et en particulier au Règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations transmises via ce formulaire sont destinées à Carcept Prévoyance, Institution de prévoyance régie par le Titre III du livre IX du Code de la Sécurité sociale, située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris, en sa qualité de responsable de traitement, et pourront être transmises au GIE KLESIA, au GIE KLESIA ADP, aux membres des GIE, à l'IRC KLESIA AGIRC-ARRCO, ainsi qu'aux éventuels réassureurs et partenaires le cas échéant. Les données sont collectées avec votre consentement, à l'exclusion du numéro d'inscription au répertoire des personnes physiques (NIR), à des fins de prospection commerciale, plus précisément à des fins d'information sur les offres, produits et services proposés par KLESIA. Vos données sont également collectées en vue de respecter nos obligations légales et réglementaires, en particulier afin de lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, et contre la fraude à l'assurance. Si vous êtes Client KLESIA, vos données sont conservées durant toute la durée de l'exécution de votre contrat, puis jusqu'aux termes des délais de prescription légaux, sinon vos données sont conservées par KLESIA pendant une durée n'excédant pas trois (3) ans après la collecte, ou après la dernière sollicitation que nous avons reçue de votre part. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, le retrait du consentement au traitement de vos données personnelles, nous indiquer les directives quant à l'utilisation de vos données après votre décès, ainsi que limiter ou vous opposer au traitement en écrivant à info.cnil@klesia.fr ou à KLESIA - Service INFO CNIL CS 30027, 93108 Montreuil cedex. Veuillez noter, toutefois, que certaines données peuvent être exclues de ces demandes dans certaines circonstances, notamment si nous devous continuer à traiter vos données pour servir nos intérêts légitimes ou respecter une o

